

Réfection des berges du ruisseau du Loup

(projet)

Nous avons fixé avec une entreprise spécialisée en entretien de rivières par le génie végétal les modalités techniques à respecter pour l'exécution des travaux de protection de berges du Ruisseau du Loup.

Nous sommes en attente de propositions chiffrées, de la part de cette entreprise, qui permettront de faire des choix techniques, et d'évaluer les budgets nécessaires. Si ces budgets sont trouvés sur 2008, nous lancerons un appel d'offres, sinon nous proposerons une budgétisation pour 2009.

Ces travaux seront : enlèvement de matériaux divers, consolidations ponctuelles en pied de berge par de petits enrochements, fascinages (mise en place de fascines de branches inertes, fixées par des pieux et recouvertes de terre), et remodelage ponctuel des berges.

NB : il s'avère après expertise sur le terrain, que la nature du lit de la rivière (marnes) n'est pas la plus propice aux aménagements par le génie végétal comme envisagé. Certains endroits nécessiteront donc probablement un traitement minéral (enrochement, remodelage de la berge en banquettes).

Il faut aussi être conscient qu'un cours d'eau a une « vie » au cours de laquelle il évolue naturellement, qu'au fil du temps il érode naturellement le terrain emprunté, et qu'en fonction de la dureté des roches rencontrées dans les différentes couches, il aura tendance à creuser verticalement, où bien à creuser horizontalement, provoquant un déplacement du lit. C'est ce qui se produit actuellement, car l'eau est sur une couche marneuse très peu perméable, et plus encore dans la partie où le lit est cimenté.

Il faut donc savoir qu'aucun aménagement n'apportera une solution tout à fait pérenne.

Par ailleurs, l'accès au lit se fera par la rue Max Linder. Il sera demandé de ne pas couper les arbres existants, et de préserver la végétation.

FASCINAGES et REMBLAIS PONCTUELS (LINEAIRE ENVIRON 40 METRES):





FASCINAGES EN PIED DE CLOTURE (20 METRES)



ENLEVEMENT DES DISPOSITIFS DE CIRCONSTANCE ET REMPLACEMENT PAR DES FASCINES (40 METRES)





PETIT ENROCHEMENT DE STABILISATION EN PIED DE BERGE (SUR CHAQUE RIVE)
ET RETALUTAGE



LEGER REPROFILAGE DE BERGES ET FASCINES DE PROTECTION



PETIT ENROCHEMENT DE REMBLAI DU LIT ET PROTECTION EN PIED DE BERGES
FASCINAGE (50 METRES)







ENLEVEMENT PONCTUEL DE DEBRIS DIVERS (pierres, galets, débris de chantier)

